



C O M M U N E D E P R A N G I N S

Commune de Prangins Municipalité

Rapport-préavis No. 71/2024
au Conseil communal

Bilan 2021-2024 du centre d'animation de Prangins (CAP)

Déléguée municipale : Alice Durnat-Lévi

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Le présent préavis a pour objet la pérennisation du centre d'animation pour les jeunes pranginois de 13 à 18 ans, ouvert à l'automne 2021. Il s'agit de donner au Conseil communal les éléments nécessaires à une prise de décision fondée, pour l'approbation, au moment de la discussion sur le budget annuel, d'un montant de fonctionnement de CHF 121'000.-.

Ce projet a pour but de fournir aux jeunes pranginois scolarisés sur Nyon un espace sécurisé et encadré, répondant à un besoin jusqu'ici non comblé par la Commune pour cette tranche d'âge, hormis quelques offres extrascolaires à travers les clubs et sociétés locales, les sports scolaires facultatifs et l'offre de « Sport pour tous en salle » les dimanches.

Contexte

La Loi sur le soutien aux activités de la jeunesse (LSAJ) incite les communes à encourager les activités de la jeunesse en leur sein. Le « Programme de législation 2021-2026 » de la Commune de Prangins comporte à cet égard un point sur ce thème : « Favoriser le maintien de notre jeunesse dans notre commune et encourager leurs activités ». L'objectif « bien-vivre ensemble » explicite cette vision : « Répondre aux besoins de la jeunesse et poursuivre le projet de centre socio-culturel ».

En décembre 2020, le Conseil communal votait un budget de CHF 28'000.- pour un projet pilote, suivi d'un sondage et d'une phase d'expertise en 2021. Le centre d'animation ouvrait ses portes en octobre 2021 en phase test, et le Conseil validait la poursuite de ce test pour 6 mois par l'approbation du budget présenté en décembre 2021. A sa séance du 15 juin 2022, en réponse au préavis municipal No. 11/22, le Conseil communal accordait pour l'exploitation du centre d'animation un crédit de CHF 58'000.- pour le second semestre 2022 et de CHF 121'000.- pour les années 2023 et 2024, en demandant un bilan à la fin de l'année 2024 avant de valider le budget 2025. Ces deux années supplémentaires devaient permettre de vérifier l'adhésion des jeunes au projet. Le Conseil avait ainsi souhaité transmettre un message positif à la jeunesse mais souhaitait disposer du recul nécessaire pour se déterminer sur la suite à plus long terme à donner au projet.

Au-delà du principe d'offrir un espace encadré à la jeunesse, bien accueilli, l'un des points de débat majeur concernait l'emplacement du centre, le Vieux-Pressoir, question abordée dans le chapitre suivant.

2. Présentation de la structure

Le CAP (centre d'animation de Prangins), est un espace destiné aux jeunes de 13 à 18 ans, offrant un accueil libre et un programme d'activités mensuel, sous la supervision de deux professionnels du travail social et deux moniteurs. L'exploitation de la structure dépend du Service Affaires sociales, enfance & jeunesse de la Commune.

Basé sur le principe de libre adhésion, ce lieu se veut être un espace d'expérimentation du vivre ensemble dans un cadre bienveillant. Il vise à encourager le respect, le dialogue et la participation citoyenne, favoriser l'intégration sociale – les jeunes pouvant choisir leur degré d'implication et s'inscrire dans diverses démarches, l'autonomie. C'est aussi un lieu de référence pour les jeunes, et de promotion de la santé.

Les horaires d'ouverture de la structure sont les suivants :

- Mercredi de 14h à 20h
- Vendredi de 17h à 22h
- Samedi de 14h à 22h.

Le CAP est fermé onze semaines au total : huit semaines durant la période estivale (juillet – août), deux semaines à Noël et une semaine à Pâques.

Accueil libre 10-12 ans les samedis : depuis mai 2024, un accueil libre réservé aux enfants entre 10 et 12 ans est proposé tous les samedis de 14h à 16h. L'objectif est de faire connaître le centre auprès des jeunes de la commune et créer du lien avec eux avant qu'ils ne finissent leur scolarité à Prangins et ne se rendent à Nyon.

Accueil libre salle de gym 1x par mois le samedi : l'accueil du dernier samedi de chaque mois se déroule désormais à la salle de gymnastique de l'école de la Combe de 14h à 19h. L'objectif est d'encourager la pratique sportive chez les jeunes et leur offrir un espace pour leur permettre de s'entraîner ou de s'essayer à de nouveaux sports.

Emplacement du Vieux-Pressoir

L'emplacement du Vieux-Pressoir, central et proche du terrain multisport, est optimal pour cette structure. Toutefois, des ajustements ont été réalisés pour assurer au maximum la disponibilité du lieu pour d'autres usages communaux, répondant ainsi à la préoccupation exprimée par une partie du Conseil de voir l'accès de ce lieu emblématique restreint à la location pour des événements privés. Durant ces deux années d'exploitation, la structure d'accueil a démontré sa souplesse et volonté d'accommoder les demandes des pranginois : ainsi, et pour autant que la demande soit communiquée suffisamment à l'avance, les animateurs se déplacent à l'extérieur ou dans la salle de gymnastique de l'école de La Combe.

En 2023, il y a eu 8 demandes conclues de location du bâtiment pour 15 à 30 personnes (mardi : 1 fois ; jeudi : 1 fois ; samedi : 2 fois ; mercredi : 3 fois en été, dimanche : 1 fois). Les autres demandes qui ont été annulées ne l'ont pas été du fait du CAP, mais du fait que le lieu ne réponde finalement pas au besoin.

Le Vieux-Pressoir est utilisé par différents groupes en dehors des périodes d'occupation du CAP, avec des locations et des activités régulières. La cohabitation entre les usagers s'est bien passée grâce à des ajustements organisationnels quand cela a été nécessaire.

Lors de la séance du conseil, la Municipalité a fait valoir que le projet du centre d'animation permet d'optimiser l'usage de ce local communal en offrant la possibilité à la jeunesse de profiter de ce patrimoine trois jours par semaine tout en laissant les quatre autres jours libres pour la location, contre deux à trois locations par mois auparavant. Elle s'était cependant aussi engagée à réfléchir à terme à de potentiels autres emplacements dans le cadre de futurs projets de nouvelles infrastructures (démantèlement de la STEP ou logements à loyers modérés). Dans l'intervalle, l'occupation du Vieux-Pressoir par le centre d'animation insufflé une nouvelle vie à ce bâtiment.

A relever que des travaux pour mettre le bâtiment en conformité, tant au niveau de la sécurité que de la durabilité (chauffage au sol, déplacement de la porte côté fontaine, changement de vitrages notamment), doivent être effectués. Une demande de crédit doit être soumise au Conseil, indépendamment de l'exploitation du centre d'animation.

L'animation socioculturelle au CAP

Le CAP **accueille librement** et sans conditions – si ce n'est celle de respecter la charte en vigueur – les jeunes de 13 à 18 ans, leur offrant un espace flexible où ils peuvent profiter de diverses activités telles que des jeux, des ateliers artistiques, du sport ou simplement se détendre. L'équipe d'animation socioculturelle les accompagne dans la réalisation de projets et favorise leur autonomie.

Un **programme mensuel d'activités** est proposé, basé sur les intérêts des jeunes, incluant des ateliers, des sorties sportives ou culturelles, et visant à promouvoir l'inclusion. Ces moments privilégiés de partage entre les jeunes et les animateurs socioculturels permettent de renforcer le lien de confiance et un travail éducatif et de prévention (voir annexe 2).

Le CAP organise aussi des **animations hors-murs** (terrain multisport ou sur le site « Les Abériaux »). Cela permet à l'équipe d'animation d'aller également à la rencontre des jeunes qui se trouvent sur l'espace public, faire de la prévention, créer du lien avec eux dans leur environnement, rendre visible le centre et ses activités.

3. Bilan

a. Fréquentation

En annexe 1, des tableaux donnent les présences en nombre de jeunes. Ces statistiques rendent compte de l'aspect quantitatif de la fréquentation du centre d'animation. Bien que le nombre de participants ne soit pas le seul indicateur du bon fonctionnement et du rôle social de la structure, les chiffres à la hausse – notamment à la rentrée de septembre 2024, 20 jeunes étaient au rendez-vous – démontrent l'intérêt des jeunes à retrouver la structure et leur satisfaction à la fréquenter.

La fréquentation moyenne par jour d'accueil est d'environ 12 jeunes (sur 2022 et 2023) avec des pics en avril et en décembre et une augmentation notable jusqu'à une moyenne de presque 15 le premier semestre de 2024. Le jour le plus fréquenté est nettement le vendredi. La fréquentation pendant les relâches d'automne et février reste dans la moyenne de l'année, ce qui confirme l'intérêt d'une ouverture pendant les vacances scolaires.

A relever une légère baisse en proportion, si ce n'est en nombre, de la fréquentation féminine.

La fréquentation du CAP est comparable à celle de centres similaires et bien plus anciens dans des communes pourtant plus grandes, confirmant l'attrait de cette offre à Prangins.

Ce qui suit donne une idée du travail effectué sur le plan qualitatif.

b. Prévention

Posture éducative proactive et préventive : les animateurs encouragent chez les jeunes la prise de conscience de leurs comportements et stimulent leur capacité à remettre en question leurs actions, favorisant ainsi une réflexion autonome.

En lien avec des préoccupations actuelles ou des événements vécus par les jeunes, ils abordent des thèmes tels le harcèlement, les dangers liés à la consommation de stupéfiants et d'alcool, la sexualité (notamment le consentement, les relations hommes/femmes, et les comportements à risque), la promotion de la santé physique et mentale, le vandalisme, le décrochage scolaire.

Animation dynamique et créative : la prévention se déroule au quotidien à travers des discussions, des ateliers thématiques, des soirées de prévention comme les « Dîners quizz », des projections de films ou documentaires et des activités extérieures ciblées (telles que des visites à un centre d'addiction ou une déchetterie).

Écoute active et intervention constructive : les animateurs veillent à ce que chacun puisse s'exprimer librement et respectueusement. Face à des conflits, ils favorisent la résolution constructive en facilitant la communication, en utilisant le questionnement et la reformulation pour éviter les malentendus, ce qui permet de clarifier les enjeux d'un conflit et apaiser les tensions.

Capacité d'adaptation et approche personnalisée : l'équipe détecte les besoins spécifiques des jeunes, comme des comportements provocateurs masquant une recherche de lien social. Grâce à un dialogue soutenu, il a été constaté une évolution positive de tels comportements.

Impact positif sur la cohésion sociale : les animateurs aident les jeunes à mobiliser leurs ressources personnelles pour favoriser leur intégration sociale, comme dans le cas où un jeune rencontrant des difficultés dans ses interactions sociales a été encouragé par des discussions régulières. Le CAP ainsi renforce les liens sociaux entre les jeunes et favorise l'inclusion des individus plus réservés ou isolés.

c. Réponse aux incivilités

Grâce à leurs **relations de confiance préexistantes** avec les jeunes, les animateurs sont des interlocuteurs privilégiés, facilitant la réception de leurs messages. Suite à des déprédations, ils ont étendu leur champ d'action en dehors du centre, intervenant aux Morettes après la fermeture du centre pour effectuer de la prévention sur l'espace public.

La collaboration mise en place avec la police témoigne de leur capacité à travailler en réseau, tout en respectant la confidentialité et les missions de chaque partie. Les retours des services de la police et des Bâtiments sur cette collaboration sont très positifs.

d. Difficultés et contraintes rencontrées

Il est naturel de rencontrer des difficultés dans ce type de structure, notamment à son ouverture. En voici un aperçu ainsi que sur les mesures prises pour les gérer :

Mise en place d'un cadre : le premier défi a été d'établir des règles de vie puis, de les faire respecter. Dans cette démarche, l'équipe d'animation a sollicité le public cible pour co-construire la charte de fonctionnement et a ensuite appliqué un cadre strict autour de ce qui a été défini. Cette approche a progressivement permis aux jeunes de l'intégrer.

Faire connaître le centre, son rôle et celui de l'équipe d'animation : dans un contexte où les jeunes du village n'ont jamais bénéficié d'une telle structure, les encadrants ont commencé par présenter les missions générales d'un centre d'animation ainsi que leur fonction de travailleur social, en tant que personnes ressources. Par la suite, des discussions ont régulièrement eu lieu pour ancrer ces éléments.

Problèmes avec le voisinage : par période, des nuisances sonores ont été relevées par les habitants vivant à proximité du bâtiment. Suite à une discussion avec ces derniers, l'équipe d'animation a pu apaiser la situation en s'engageant à faire des rappels réguliers aux jeunes concernant cette problématique. Par ailleurs, un échange de coordonnées a eu lieu entre les interlocuteurs dans le but de pouvoir réagir sur le moment si un événement futur devait se présenter. Cette approche semble avoir été efficace car plus aucune nouvelle plainte n'a été relevée depuis la mise en place de ces mesures.

Gestion des conflits et des comportements déviants : en règle générale, tout comportement qui sort du cadre est repris par une discussion informelle avec le ou les jeunes concernés. Face à la répétition de certaines attitudes ou dans des cas jugés plus importants, l'équipe d'animation a mis en place une procédure d'entretien individuel obligatoire pour traiter ces situations. Ceci a permis à l'équipe d'animation de faire face à des cas plus particuliers.

4. Réseau et partenaires

Le CAP a tissé des liens avec plusieurs partenaires locaux, tels que l'APEMS, l'Association des Jeunes Pranginois, le réseau TSP-ASC, favorisant ainsi des collaborations enrichissantes et des projets communs. Ces partenariats ont renforcé l'impact du centre sur la jeunesse et contribué à sa visibilité et à son intégration dans le tissu social communal.

APEMS et école

Pour un projet de décoration des fontaines pour Pâques, les jeunes ont installé des bricolages réalisés par les enfants. Par ailleurs, des visites ont été organisées en juin pour des classes de 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} pour promouvoir les activités du CAP, notamment l'accueil des 10-12 ans.

Association des jeunes pranginois

Promotion de l'AJP auprès des plus âgés du CAP pour assurer une transition et continuité entre les différents lieux d'accueil pour jeunes.

Fenêtres de l'Avent

Annuellement depuis 2021, les jeunes prennent en charge la décoration de la fenêtre du Vieux-Pressoir. En 2022, ils ont produit une brochure regroupant les créations de l'ensemble des participants et acteurs des Fenêtres, qu'ils ont remise lors d'une collation de clôture organisée au Vieux-Pressoir.

Réseau Police – service Bâtiments – jeunesse

Des échanges bimestriels entre la Police, le service Bâtiments de la commune et les jeunes ont lieu afin de coordonner les actions de prévention concernant des sujets comme le vandalisme et les addictions.

L'impact positif du centre, avec des actions concrètes pour gérer les nuisances et assurer une présence nocturne dans des lieux sensibles, est reconnu par la Police, qui relève un réel besoin pour les jeunes d'avoir un lieu pour se retrouver. Cela permet d'être en contact direct avec cette population.

Ces échanges ont également incité à des passages plus réguliers de la Police Nyon Région (PNR) la nuit dans des lieux stratégiques tels que l'école des Morettes ou encore le site « Les Abériaux ». Une amélioration de la situation est constatée.

Réseau TSP (travailleurs sociaux de proximité) – ASC (animateurs socioculturels) - Intercentres GLAJ-Vaud

Rencontres régulières pour échanger sur les pratiques et créer des collaborations, discuter de thématiques spécifiques (harcèlement, addictions, santé mentale) et élargir le réseau de professionnels. Ces rencontres servent de formation continue pour les animateurs.

5. Aspects financiers et perspectives futures

Le montant de CHF 121'000.-/an comprend le salaire des animateurs collaborateurs fixes (0.8 ETP) et des moniteurs auxiliaires (0.8 ETP) et un montant de CHF 5'000.- pour le matériel et les activités. Ce montant se maintiendra à périmètre constant.

Les options prises au moment de la conception du projet sont validées à moyen terme notamment le lieu choisi, les horaires sur trois jours par semaine ; des ajustements se font en continu sur le mode de fonctionnement. L'élargissement à la tranche d'âge des 10-12 ans montre le dynamisme de la structure. La vision à terme, qui sera le sujet de rapports ultérieurs, est d'élargir la mission du centre à d'autres populations, en organisant des activités pour les seniors ou des rencontres intergénérationnelles.

6. Conclusion

Avec la mise en place d'une structure d'accueil adressée aux jeunes de 13 à 18 ans, la commune de Prangins complète son offre de prestations sociales enfance et jeunesse qui propose aux pranginois un suivi de la petite enfance à l'âge adulte jusqu'à 25 ans (ouverture d'une crèche en 2025).

Ainsi, la commune de Prangins poursuit avec constance sa politique de soutien et d'accompagnement des familles, qui bénéficie en définitive à la collectivité. La mise en place d'un centre d'animation participe à cet investissement dans le capital humain de demain. En développant un réseau de travailleurs sociaux, ce projet a pour effet également d'élargir le champ des compétences au sein de la Commune.

Les bénéfices d'une telle structure, qui encourage le développement social, citoyen et participatif de la jeunesse, à un âge critique mais aussi d'une grande richesse, se font voir sur le long terme. Le centre a pu démontrer, dans ses échanges avec les partenaires locaux, la police et les services communaux, que l'action de ses animateurs contribuait à prévenir les comportements déviants et à renforcer les liens sociaux au sein de la communauté.

Concernant l'emplacement, loin de soustraire le Vieux-Pressoir à la population, le projet permet à la jeunesse d'en perpétuer la tradition.

La Municipalité recommande donc l'intégration définitive de ce centre dans le budget communal, avec une allocation annuelle de CHF 121'000.- pour continuer à offrir cet espace à la jeunesse pranginoise.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre acte des décisions suivantes :

Le Conseil communal de Prangins

- vu le rapport-préavis No. 71/2024 présentant le bilan 2021-2024 du centre d'animation de Prangins (CAP),
- vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- ouï les conclusions de la commission chargée d'étudier cet objet,
- attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- décide** de prendre acte du rapport-préavis No. 71/2024 présentant le bilan 2021-2024 du centre d'animation de Prangins (CAP).

Ainsi adopté en séance de Municipalité du 23 septembre 2024, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique



Dominique-Ella Christin



Le secrétaire



Basile Kaiser

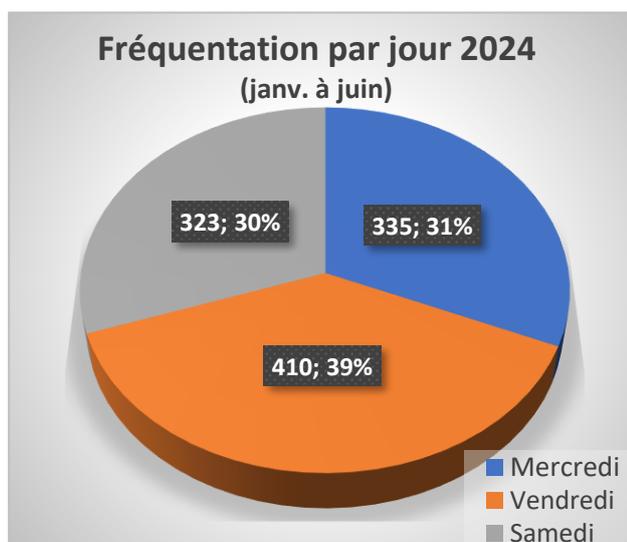
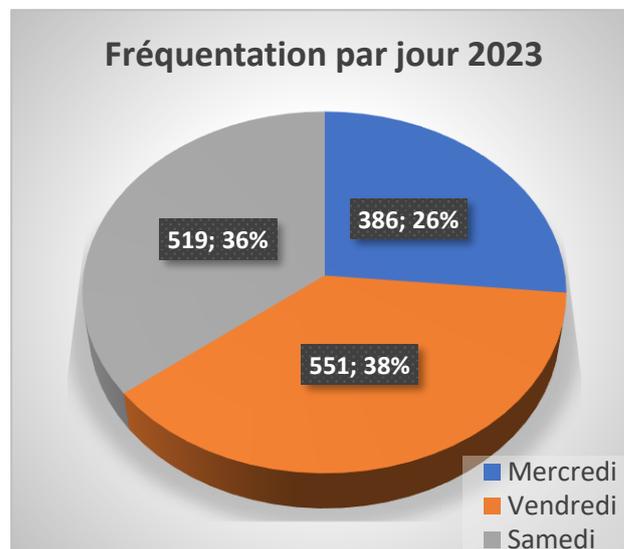
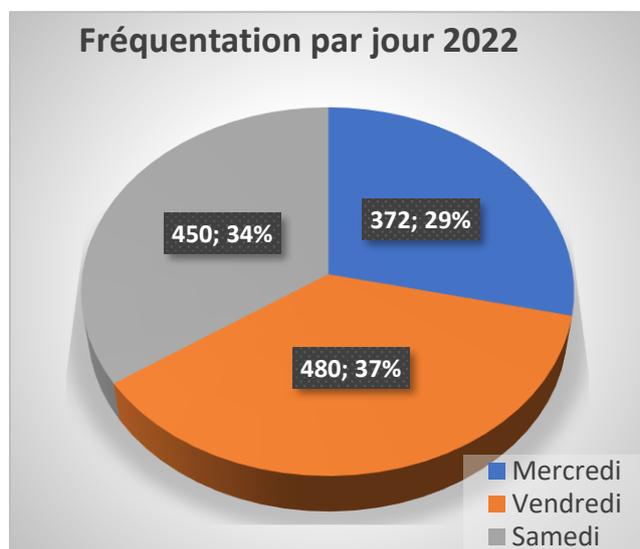
Annexes :

1. Tableaux de fréquentation de janvier 2022 à juin 2024
2. Exemples de programmes mensuels d'activités

Annexe 1 : Tableaux de fréquentation de janvier 2022 à juin 2024

2022	Jours d'ouverture	Total jeunes	Filles	Garçons	Fréquentation moyenne	Part de présence
Janvier	9	92	18 / 20%	74 / 80%	10,22	7,1%
Février	12	114	32 / 28%	82 / 72%	9,50	8,8%
Mars	13	145	38 / 26%	107 / 74%	11,15	11,1%
Avril	9	139	32 / 23%	107 / 77%	15,44	10,7%
Mai	12	145	31 / 21%	114 / 79%	12,08	11,1%
Juin	13	120	28 / 23%	92 / 77%	9,23	9,2%
Juillet	0	0	0 / 0%	0 / 0%	0	0%
Août	0	0	0 / 0%	0 / 0%	0	0%
Septembre	13	173	31 / 18%	142 / 82%	13,31	13,3%
Octobre	12	167	39 / 23%	128 / 77%	13,92	12,8%
Novembre	9	94	18 / 19%	76 / 81%	10,44	7,2%
Décembre	11	113	26 / 23%	87 / 77%	10,27	8,7%
Total	113	1302	293 / 23%	1009 / 77%	11,52	100%
2023	Jours d'ouverture	Total jeunes	Filles	Garçons	Fréquentation moyenne	Part de présence
Janvier	9	83	10 / 12%	73 / 88%	9,22	5,7%
Février	12	172	29 / 17%	143 / 83%	14,33	11,8%
Mars	14	153	21 / 14%	132 / 86%	10,93	10,5%
Avril	13	154	17 / 11%	137 / 89%	11,85	10,6%
Mai	13	111	15 / 14%	96 / 86%	8,54	7,6%
Juin	13	116	21 / 18%	95 / 82%	8,92	8,0%
Juillet	0	0	0 / 0%	0 / 0%	0	0%
Août	0	0	0 / 0%	0 / 0%	0	0%
Septembre	14	167	33 / 20%	134 / 80%	11,93	11,5%
Octobre	12	147	15 / 10%	132 / 90%	12,25	10,1%
Novembre	12	171	26 / 15%	145 / 85%	14,25	11,7%
Décembre	11	182	14 / 8%	168 / 92%	16,55	12,5%
Total annuel	123	1456	201 / 14%	1255 / 86%	11,84	100%
2024 (janv. – juin)	Jours d'ouverture	Total jeunes	Filles	Garçons	Fréquentation moyenne	Part de présence
Janvier	10	166	28 / 17%	138 / 83%	16,60	15,5%
Février	12	158	25 / 16%	133 / 84%	13,17	14,8%
Mars	12	182	34 / 19%	148 / 81%	15,17	17,1%
Avril	12	204	27 / 13%	177 / 87%	17,00	19,1%
Mai	14	191	40 / 21%	151 / 79%	13,64	17,9%
Juin	13	167	35 / 21%	132 / 79%	12,85	15,6%
Total	73	1068	189 / 18%	879 / 82%	14,74	100%

Fréquentation/jour	Mercredi	Vendredi	Samedi	Total
2022	372	480	450	1302
2023	386	551	519	1456
2024 (jan.- juin)	335	410	323	1068

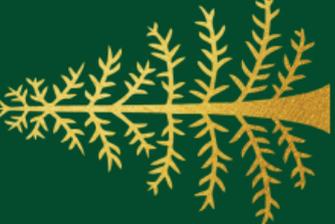


Annexe 2 : Exemples de programmes mensuels d'activités




PROGRAMME DÉCEMBRE 2023

MERCREDI 14h - 20h  13.12 Biscuits de Noël et chocolat chaud maison	SAMEDI 14h - 22h 09.12 Partage d'idées et planification 2024 	23.12 Apéritif Fenêtres de l'Avent 
Tous les vendredis à 19h Repas du CAP RDV à 17h pour les chefs Prix libre Sur inscription (Gratuit pour les cuisiniers)	22.12 Repas de Noël et jeu des présents 	






PROGRAMME AVRIL 2024

MERCREDI 14h - 20h  24.04 Tik-Tok Show 	SAMEDI 16h - 22h 13.04 Défi Top Chef 	20.04 Sortie karting Payerne Sur inscription 
Accueil libre 10-12 ans • Samedi 06.04 • Samedi 13.04 • Samedi 27.04 DE 14H A 16H	VENREDI 17h - 22h 	

NOUVEAU !!